

Leers infos

Le magazine de la Ville

Avril
2023
75

Le Budget primitif 2023

**Espace culturel,
enjeux climatiques
et vidéosurveillance**



2 ■ Sommaire

4-5 ► RETOUR EN IMAGES

6-7 ► JEUNESSE / ÉCOLES

Rendre l'enfant plus acteur pour limiter le gaspillage alimentaire

Les écoles leersoises soutiennent Ludopital

Les jeunes élus Leersois au Parlement bruxellois

Rentrée 2023 : Inscriptions à l'École de musique

8-9 ► DOSSIER

Le Budget primitif 2023

10 ► ASSOCIATION

Une association autour du moulin

+ Encart central détachable

Programme des fêtes du Moulin

11 ► TRAVAUX / SÉCURITÉ

Les travaux de la rue Pierre Catteau sont terminés

Des radars pédagogiques pour réduire la vitesse

Opération Tranquillité Vacances

12-13 ► SENIORS

Grâce au Conseil des Seniors, la Ville met en place un Repair café intergénérationnel plus vite que prévu

Les ateliers de la résidence *Les Quatre Vents* sont ouverts à tous les seniors

Le CCAS au service des seniors

14-15 ► SOCIAL / EMPLOI

Une épicerie solidaire à Leers tous les mardis

Un nouveau Forum des métiers de la sécurité et de la défense à Leers

Une famille Ukrainienne hébergée à Leers

Voyage des personnes à mobilité réduite

16-17 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Focus sur les actions pour une ville plus durable

L'agenda développement durable mai à juillet 2023

18 ► TRIBUNE POLITIQUE

19 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

DE
Vous À
Nous

Budget participatif : Félicitations au projet lauréat !

Plus de 450 Leersois et Leersaises se sont exprimés dans le cadre du budget participatif en votant pour leurs projets préférés parmi les 9 encore en lice.

Les arbres fruitiers et plantes vivaces locales ont reçu le plus de suffrages, avec 182 votes.

Ce projet est issu de la fusion des idées proposées par Véronique Duez, Céline Herbez, Kho Houy Hua Isenbrandt et Fabienne Gabriels. **Le coût de réalisation étant chiffré à 10 000 €, il est le seul projet lauréat pour cette année.**

Sa mise en œuvre sera élaborée en dialogue avec les porteuses du projet et les habitants seront tenus informés des modalités de réalisation.

Un grand bravo également aux autres projets soumis au vote qui proposaient des idées intéressantes pour la ville :

Davantage de poubelles dans la commune (137 votes) - Terrains de pétanque au parc de la Butte (105 votes) - Bancs au parc de la Butte et rue de Wattrelos (96 votes) - Accroche-vélo en centre-ville (93 votes) - Chaises publiques en centre-ville (87 votes) - Éclairage avec détecteur de mouvement à l'entrée du parc de la Butte (62 votes) - Mur végétalisé salle Daudet (49 votes) - Rideaux salle Pasteur (47 votes).



David Malbranque, adjoint à la Vie locale et à la Citoyenneté, avec les porteurs et porteuses de projet présents le 17 mars dernier lors de la cérémonie de clôture du budget participatif.

Finances et projets

Lors du Conseil municipal du 23 mars, la Ville a adopté son budget pour l'année 2023. Temps fort et traditionnel de la collectivité, il n'en reste pas moins un exercice difficile. Cette année, l'exercice l'a été particulièrement mais il n'a pas été fait au détriment des priorités de la municipalité.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

La sécurité des Leersois tout d'abord. Avec presque 500 000 € d'investissement en 2023 pour le déploiement de la vidéoprotection.

L'action sociale ensuite, avec la préservation de la subvention versée au CCAS soit 426 000 €. Par cette décision, ce sont les plus démunis, les familles modestes mais aussi les seniors qui sont concernés.

La vie locale, par le développement d'une politique culturelle nouvelle avec une offre de spectacles différents, la construction de l'espace culturel et la sanctuarisation des subventions accordées aux associations.

Les enjeux climatiques enfin, avec près de 600 000 € de crédits consacrés cette année à ce défi qui nous concerne tous. Les objectifs sont à la fois de progresser dans la sobriété énergétique, mais aussi de s'adapter au dérèglement climatique, de changer nos pratiques et de contribuer au changement de celles des Leersois. Questionner nos pratiques est un exercice fondamental qui permet de réinterroger nos habitudes et nos besoins réels. Ainsi, vous l'aurez peut-être remarqué, mais le Leers info a évolué : avec un grammage papier plus fin, ce sont des économies pour la planète et pour le budget communal, sans dégrader la qualité.

Enfin, je vous annonçais dans le précédent Leers info la mission confiée à la commission en charge des thématiques enfance et jeunesse de faire de nouvelles propositions concernant les tarifs de restauration scolaire et de garderie. Ce travail a abouti à l'élaboration de nouveaux tarifs qui ont recueilli l'avis favorable de l'ensemble des membres de la commission, à savoir des élus des trois groupes qui compose le Conseil municipal. Loin des polémiques, des raccourcis et des effets d'annonce, c'est parce que chacun a apporté des propositions responsables, fait des compromis et que le dialogue a pu se dérouler dans le respect et l'écoute, que la collaboration a porté ses fruits. Que l'ensemble de ses membres en soient remerciés et félicités.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un agréable printemps.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Avril 2023
Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30
Permanence du maire
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ [f](#) Ville de Leers ■ [You Tube](#) Ville de Leers



4 Retour en images

Le Leers Comedy Club a enchanté les Leersois!



Environ 300 personnes ont assisté au Leers Comedy Club le samedi 4 mars à la salle André Kerkhove. Mathieu Madénian, en maître de cérémonie, a présenté Hassan de Monaco, Julien Bing et Hélène Sido. Merci pour cette première belle soirée d'humour à Leers!



Salon des saveurs et du savoir-faire

Près de 100 exposants et 1500 visiteurs ont participé au salon des saveurs et du savoir-faire les 4 et 5 mars. Un rendez-vous toujours apprécié par les amateurs de bons produits!



Anne-Sophie Depuydt a gagné le 1^{er} prix de la tombola gratuite : un vélo btwin.

Spectacle de l'École de musique : « Paul-André fait le tour du monde »

La salle André Kerkhove était comble le 11 mars dernier pour suivre les aventures de Paul-André. Ce formidable conte musical a mis en lumière le travail (et le talent!) des élèves de l'École de musique, des choristes de l'association *Le Diapason de Leers* et des musiciens de l'Harmonie municipale, à la découverte des musiques du monde. Un conte écrit et mis en musique par Fabian Flament, directeur de l'École de musique, lu par Thierry Hayart, élève de la classe de chant et interprété par plus de 130 artistes sur scène. Bravo à eux!



Encore une belle édition du Carnavaleers!

C'était un week-end incertain au niveau de la météo mais de belles éclaircies se sont finalement imposées pour permettre aux groupes de carnavaleux et aux familles de défiler dans les rues de Leers dans la joie et la bonne humeur.

En chiffres, le Carnavaleers c'est : 1,5 km de parcours, 14 groupes musicaux ou associations, 800 sachets de bonbons et tickets de ducasse distribués aux enfants.



Ramassage citoyen : plus de 277 kg de déchets collectés !

Un grand merci aux Leersois et Leersaises qui se sont donnés à fond le 18 mars pour agir contre les déchets sauvages !

Au programme : des équipes d'habitants ultra-motivés, quelques beaux rayons de soleil, et beaucoup (beaucoup trop!) de déchets retrouvés dans la nature ou les fossés.



La jeunesse a répondu présente, avec des ramassages menés par les jeunes de la Maison des Jeunes et du Conseil Municipal des Jeunes.



Enfin, un grand bravo à nos voisins de l'entité d'Estaimpuis et de la Ville de Toufflers, qui ont collecté en parallèle plus de 200 kg de déchets. L'union fait la force !

Rendre l'enfant plus acteur pour limiter le gaspillage

Le 7 mars dernier, la Ville de Leers a organisé une rencontre impliquant agents municipaux, directeurs d'écoles, enseignants, parents et enfants élus du Conseil Municipal des Jeunes afin de chercher ensemble des solutions pour lutter contre le gaspillage en restauration scolaire, dont l'enjeu est de faire comprendre que la nourriture ne doit pas être jetée.

Fin 2022, l'équipe municipale a décidé le lancement d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'éducation à l'alimentation afin de sensibiliser les plus jeunes au goût, à l'équilibre nutritionnel et à l'alimentation durable. Celle-ci s'inscrit dans la dynamique nationale de la loi Égalim, qui prévoit de diminuer le gaspillage alimentaire en restauration collective de 50 % d'ici 2025.

Une semaine de pesée des déchets alimentaires a été réalisée du 30 janvier au 6 février, alternant menus appréciés des enfants et menus moins bien acceptés, afin de mesurer le gaspillage. Sans surprise, les frites, le poisson pané et la pizza ont occasionné peu de restes, mais d'autres composantes comme les légumes ou les légumineuses sont plus difficiles à faire apprécier aux enfants.

En moyenne, le gaspillage sur cette semaine s'élève à 100 g/enfant/repas, ce qui, multiplié par le nombre de convives, représente plusieurs dizaines de tonnes de déchets par an, dont une partie est aujourd'hui collectée pour réaliser du biogaz. Malgré tout, l'enjeu est de réfléchir à la manière de réduire le gaspillage en faisant évoluer les pratiques et les comportements, mais sans faire de concessions sur la diversité et l'équilibre alimentaire, essentiels au bon développement des enfants.

Parmi les propositions des participants impliqués dans la réflexion, plusieurs pistes d'action se dégagent, comme mener un travail sur les quantités servies, qui doivent pouvoir être ajustées en fonction de l'appétit de l'enfant, ou encore rendre ce dernier davantage acteur de son repas en lui laissant des marges de choix, et en l'impliquant dans la conception de certains menus. Des actions seront mises en place jusque juin où une seconde semaine de pesée sera effectuée.



À Leers, chaque midi, plus de 800 enfants des trois groupes scolaires déjeunent à la cantine, au restaurant scolaire Bernard Codron ou dans l'un des quatre sites satellites de restauration répartis dans les différentes écoles.

Les repas, réalisés chaque jour à la cuisine centrale par Élie Ghanem et son équipe, répondent aux objectifs de la loi Égalim : en 2022, ce sont 57 % de produits sous label de qualité qui ont été servis aux enfants, dont 36 % de bio (la loi prévoit un minimum de 20 % de bio).

Un vrai engagement, quand on sait que le bio est l'un des labels de qualité les plus exigeants en termes environnementaux.



Quelques chiffres...

En France, près de 20 % de la nourriture produite termine à la poubelle (stocks invendus, produits abîmés lors du transport ou de la distribution, restes d'assiettes, produits encore emballés...).

L'alimentation représente à elle seule un quart de nos émissions de gaz à effet de serre et nécessite de l'énergie à toutes les étapes de la chaîne (production, transport, transformation, préparation, jusqu'au traitement des déchets).

48 % de l'eau consommée en France est destinée à l'agriculture.

Les écoles leersoises soutiennent Ludopital

Depuis 1987, Ludopital œuvre pour le quotidien des enfants hospitalisés. Aujourd'hui, c'est plus d'une centaine de bénévoles mobilisés, et plus de deux millions de jouets distribués. L'association roubaisienne a sollicité les services Écoles et Jeunesse pour organiser une collecte de jouets à Leers. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été désignés ambassadeurs de cette action auprès des trois écoles de la ville. Après une présentation au CMJ et des séances de sensibilisation dans les trois écoles par Bernard Vermeulen, représentant de l'association, les collectes se sont déroulées jusqu'aux vacances d'avril. L'enlèvement des jouets par l'association est prévu début mai. Espérons que ceux-ci puissent redonner le sourire à de nombreux enfants et les distraire pendant leur séjour à l'hôpital.



Les jeunes élus Leersoises au Parlement bruxellois

Invités par Daniel Senesael, Député-bourgmestre d'Estaimpuis, le Conseil Municipal des Jeunes de Leers (France) et son homologue, le Conseil Junior de Leers-Nord (Belgique), ont été reçus au Parlement bruxellois le 1^{er} mars. Les deux conseils

s'étaient rencontrés lors d'une sortie au musée de plein air à Villeneuve d'Ascq en octobre. Cette fois, c'est en Belgique qu'ils se sont retrouvés pour visiter l'institution belge qui regroupe dans un même bâtiment l'Assemblée nationale et le Sénat avec chacun son aile et son hémicycle.



Le Parlement bruxellois occupe un rôle déterminant dans la vie politique du pays. La matinée a été consacrée à la visite des locaux et à la découverte de l'histoire et du fonctionnement de l'institution. Après un pique-nique sur place, la journée s'est poursuivie par un jeu de piste au musée des instruments de musique de Bruxelles. Une belle journée d'échanges entre les jeunes élus des deux pays.

École municipale de musique

Inscriptions pour la rentrée 2023

Elles sont à effectuer sur le portail famille de la Ville à partir du mois de juin. Aucune inscription ne sera prise en format papier*. La facturation sera disponible fin août avec le montant des frais de scolarité ou la facture du premier tiers si vous payez en 3 fois.

Découvrez l'École de musique venez aux portes ouvertes!

L'École de musique vous accueille le samedi 3 juin de 10h à 13h pour des démonstrations, des présentations et bien sûr la possibilité de découvrir tous les instruments qui y sont enseignés.

* En cas de problème, n'hésitez pas à contacter Fabian Flament, directeur de l'École municipale de musique.

Nouveauté 2023-2024 :

lancement du cursus « Ateliers »

Au programme : atelier Chant, atelier Percussions-tambour, atelier Direction, atelier Musique de chambre, ou encore atelier Cuivres à découvrir dès le mois de juin.

Il s'agit de cours collectifs dans le cadre d'un projet (audition, concert, enregistrement...). Ils permettent aux élèves, qui ne pourraient pas suivre un cursus complet mais qui désirent se perfectionner, de travailler avec un professeur toute l'année sur un projet.



L'École de musique en finale des Prix de l'enseignement musical

Ce concours met en avant des initiatives dans l'enseignement. L'École de musique y est nommée dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place durant les confinements avec notamment la série de vidéos « Je joue avec mon prof ».

Elle est en compétition avec des établissements prestigieux : le Conservatoire de Marseille, le Conservatoire de Lyon, et l'École intercommunale du Val de Loire.

La proclamation des résultats aura lieu à Paris le 28 mai prochain.



Le budget 2023 a été adopté par le Conseil municipal le 23 mars. Il s'équilibre à 19 399 268 €. Avec l'impact de l'inflation et l'évolution des coûts de l'énergie, c'est un budget contraint mais qui préserve de bonnes capacités pour financer des investissements majeurs pour notre commune.

La section de fonctionnement

Les recettes réelles 11 492 486 €

Elles proviennent des sommes perçues au titre des impôts locaux, de la fiscalité reversée par la MEL, des dotations de l'État, des participations diverses du Département et autres communes, des produits des services et subventions de la CAF.

Impôts locaux

Pas d'augmentation des taux depuis 2017. Dans un contexte d'inflation, les élus ont fait le choix de ne pas modifier les taux des taxes : Foncier bâti = 44,44 %. Foncier non bâti = 62, 28 %.

L'État ayant cependant appliqué une hausse de 7,1 % des bases locatives, les contribuables verront une augmentation de leur taxe foncière.

Dette / Emprunt pour financer les investissements

La Ville n'a plus de dette en cours. Elle a inscrit un nouvel emprunt d'un montant prévisionnel de 1311186€ pour financer les projets du mandat : construction de l'espace culturel, développement de la vidéoprotection et construction d'un dojo et d'une salle de tennis de table. Ce montant sera ajusté au fur et à mesure de l'obtention des subventions d'investissement obtenues par la commune.

Les dépenses s'élèvent à 11 293 334 €

Elles couvrent l'ensemble des besoins courants : charges de personnel et de gestion, entretien du patrimoine communal, achat de fournitures, prestations de services, animations de la Ville... ainsi que les subventions au CCAS et aux associations.

Les choix effectués tiennent compte des contraintes particulières, des décisions politiques et stratégiques et des économies.

Le budget 2023 a été construit avec un objectif de réduction des dépenses des services sauf dans les domaines prioritaires :

- Le développement durable
- Le handicap et la solidarité
- La sécurité et la vidéoprotection
- L'aide aux associations

AUTOFINANCEMENT

Malgré les augmentations et évolutions des dépenses incontournables subies par la commune, les décisions prises après le passage en revue des dépenses a permis de maintenir un autofinancement positif prévisionnel de 199 152 € soit 1,73 % des recettes réelles.

La section d'investissement

Les dépenses d'équipement : 5 099 450 €

Celles-ci sont affectées prioritairement aux projets envisagés durant le mandat.

Espace culturel : 3 630 000 €

Travaux de construction et missions de contrôle

Enjeux climatiques : 589 000 €

Diminution des consommations d'énergie (chaudières, vélos, isolation bureaux du CCAS, îlots de chaleur au CPE, éclairage public, menuiseries, pergolas végétalisées...)

Vidéoprotection : 492 100 €

Caméras et réseaux, aménagement du centre de supervision

Salle du dojo et du tennis de table : 45 000 €

dans le cadre de la requalification Sweetco
Définition du programme technique

Budget participatif : 10 000 €

Financement des projets retenus



La Ville va investir 492 100 € pour déployer ce système sur la commune. Ces crédits serviront à financer le réseau, le matériel informatique, l'aménagement d'un local sécurisé à la mairie et l'achat des premières caméras. Celles-ci seront installées dès cette année et le réseau continuera à se développer les années suivantes.

Ce programme est financé notamment grâce à :

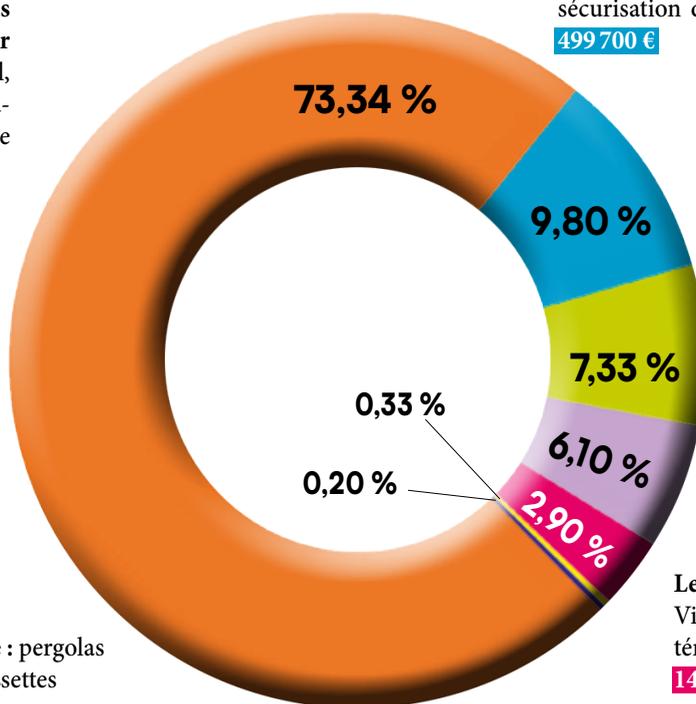
- Un emprunt prévisionnel : 1 311 186 €
- Des cessions de patrimoine : 767 505 €
- Le cumul de l'excédent dégagé fin 2022 (846 471 €) ajouté à l'autofinancement 2023 (199 152 €) : 1 045 623 €

Le programme d'investissements par thématique

Les bâtiments et équipements culturels, sportifs ou pour la jeunesse (Espace culturel, moulin, maison des associations, complexe sportif, salle Michel Lefebvre) **3 739 750 €**

L'enveloppe pour les projets retenus dans le cadre du budget participatif **10 000 €**

La petite enfance : pergolas végétalisées, poussettes **17 250 €**



La sécurité : vidéoprotection, barrières de sécurisation des manifestations municipales **499 700 €**

L'aménagement des territoires et l'habitat dont éclairage public, plantations, subventions bailleur social **373 700 €**

Les bâtiments scolaires et la cuisine centrale : chaudières, centrale climatisation, matériels et équipement pour la restauration **311 100 €**

Les services généraux : Hôtel de Ville, cimetières, logiciels et matériels informatiques, véhicules **147 950 €**

Une association autour du moulin

Apporter de la vie autour du moulin, c'était un souhait de la Ville depuis plusieurs années. Aujourd'hui, la création d'une toute nouvelle association « Les amis du moulin blanc de Leers » va permettre de lancer une dynamique visant à animer ce lieu emblématique de la commune.

Des portes ouvertes et des ailes qui tournent...

Nous l'avions annoncé dans le Leers infos de décembre, avec l'aide de José Vandembulcke, Leersois et trésorier de l'ARAM (Association Régionale des Amis du Moulin) et quelques passionnés, une journée Portes Ouvertes s'est déroulée au Moulin le 4 février dernier. L'objectif : sensibiliser le public à la création d'une association afin que cet élément emblématique du patrimoine de la ville puisse revivre.

Le public était bien au rendez-vous. Beaucoup de familles avec de jeunes enfants, mais également des personnes de tous âges, étaient ravis de découvrir ou redécouvrir le bel édifice blanc. Durant la journée, 135 visiteurs ont été accueillis par un groupe de 6 personnes qui ont joué le rôle de guides techniques et historiques.



Sous l'impulsion des bénévoles, l'association va s'impliquer pour accueillir des ateliers, organiser des visites, le faire tourner régulièrement, créer des animations et pourquoi pas, à terme, y faire de la farine...

Le bureau

- Frédéric Turpin, président
- Nadège Gaillet, vice-présidente
- José Vandembulcke, trésorier
- Cécile Baert, secrétaire

Lors de cette opération, il était important de marquer le coup et l'équipe a obtenu l'autorisation de faire tourner le moulin. « Nous nous étions préparés une semaine avant avec le charpentier belge Dirk Peusens » explique José Vandembulcke « Hélas, le samedi Eole nous a fait défaut. Pas assez de vent pour sortir le géant de sa torpeur malgré les voiles que nous avons déployées. Plusieurs essais n'ont pas abouti... Mais le lendemain, une belle récompense nous attendait... Le vent s'étant levé, nous avons tenté une dernière fois notre chance en début d'après-midi... et le moulin s'est mis à fendre l'air de ses ailes rouges à dix tours minute, preuve que la machine n'a rien perdu de sa vigueur... » poursuit-il « Attirés par ce spectacle rare, quelques personnes sont spontanément venues nous rejoindre, ce fut un week-end mémorable ! »

Une nouvelle association est née

Devant l'engouement de quelques uns, l'association « Les amis du moulin blanc de Leers » a été créée quelques jours plus tard, le 10 février. Son projet : donner aux Leersois de tous âges la possibilité de s'approprier cet élément important et symbolique de leur patrimoine et le faire connaître bien au-delà de la commune.

Vous pouvez déjà noter les prochaines dates :

- Samedi 17 et dimanche 18 juin : Fêtes du Moulin
 - Samedi 1^{er} juillet : visite guidée à l'occasion du concert des Belles sorties
 - Samedi 16 et dimanche 17 septembre : journées du Patrimoine
- D'autres initiatives seront prises avec les futurs adhérents.

Si le projet vous séduit et que vous souhaitez devenir « Ami du Moulin Blanc », contactez l'association par mail : moulindeleers@gmail.com

Cotisation : 5 € par an donnant droit à des avantages

Pour toute question, vous pouvez contacter José Vandembulcke par téléphone au 06 66 06 84 79 ou par mail : jvdb.ascquo@gmail.com

« Il y a une vraie volonté municipale de faire vivre le moulin, pour et avec les habitants. Nous accompagnerons les initiatives de l'association pour qu'elle soit le plus dynamique possible »

David Malbranque, adjoint à la Culture

45^e Édition

Fêtes du moulin

SAMEDI 17 &
DIMANCHE 18 JUIN

BRADERIE

ANIMATIONS

SPECTACLE

« Du disco à aujourd'hui »

REPAS CHAMPÊTRE



Infos :

03 20 200 606
www.ville-leers.fr



VILLE DE

Leers

Jusqu'au Dimanche 25 Juin

Vente de la navette leersoise dans les boulangeries

À La Chocoline,
chez Van Meenen
et chez Meyer



Lundi 5, Jeudi 8 & Lundi 12 Juin

19h

Tournoi de pétanque des associations

Par le LOS Pétanque

Finales et remise des coupes : Lundi 12 juin

Boulodrome Jean de Coninck,
rue Roger Salengro



Mardi 13 Juin

19h

Tournoi de volley-ball des Associations

Par le LOS Volley-ball
Salle Alphonse Daudet,
rue Roger Salengro



Mercredi 14 & Samedi 17 Juin

Exposition *L'eau dans la Métropole turquoise*

Venez découvrir l'intégralité du cycle
de l'eau au travers d'une exposition
interactive, avec des maquettes à
construire, des machines à manipuler,
des énigmes à résoudre, le tout dans des
décors immersifs !



Durée : 1 h 30

Créneaux de visite :

10h 30 - 12h,

14h - 15h 30,

16h - 17h 30

Inscription par mail à :
contact@ville-leers.fr
et par téléphone au 03 20 20 06 00
Salle du Centre, rue Jean Jaurès

Vendredi 16 Juin

14h > 17h30

Tournoi de cartes belote et manille

Par le Club des anciens
Salle polyvalente, rue Pasteur
Inscriptions de 14h à 14h 30

Ouvert à tous!



17h > 21h

Tournoi de bourles à l'étaque des associations

Par le Cercle Saint-Louis
Cercle Saint-Louis, rue Jean Jaurès

Concours de photo numérique

Par Ordileers

Thème : Dans l'assiette

Ouvert à tous!

Réalisez votre plus belle photo et
envoyez-la jusqu'au 23 juin à 23 h 59 à
l'association Ordileers sur :
photo@ordileers.fr accompagnée de
votre nom, prénom, adresse, numéro de
téléphone et âge.

Un jury récompensera les 3 meilleures
photos et décernera 2 prix spéciaux :

◆ prix de l'Originalité

◆ prix de la Technique

Règlement sur www.ordileers.fr

Remise des prix en mairie le **mardi 27
juin à 19 h 30**. Chaque participant sera
récompensé.



Samedi 17 Juin

10h > 20h

Tournoi de bourles à l'étaque des associations

Organisé par le cercle Saint-Louis

11h30 > 14h

Petite restauration sur place

19h

Remise des coupes

Cercle Saint-Louis,
29, rue Jean Jaurès



14h30 > 17h30

Visite du musée d'histoire locale Guy Haquette

Par Leers historique
49, rue du Maréchal Leclerc

10h > 13h / 14h > 18h

Ouverture du moulin

Visites guidées

Rue Hoche

Entrée
libre



Entrée
libre

Fonds de grenier leersoisois

Samedi 17 Juin



Installation Exposants: 6 h > 8 h

Horaires de la Braderie: 8 h > 14 h 30

Rues du M^{al} de Lattre de Tassigny,
Léon Gambetta, Jean Jaurès, Mozart,
Georges Clemenceau et place Lucien
Demonchaux.

**Braderie ouverte aux particuliers
uniquement**

Tarif : 2 € les 2 m

Nombre d'exposants : environ 400

ATTENTION ! Tous les véhicules
doivent être stationnés à l'extérieur
du périmètre de la braderie.

Nous invitons les riverains à anticiper
le déplacement de leurs véhicules
hors de la braderie, dès la veille.

INSCRIPTIONS

**Réservations obligatoires et dans
la limite des places disponibles.**

Les inscriptions se font dans le hall de la
mairie (25, rue de Lys à Leers).

**Vous êtes riverains
de la Braderie :**

Inscriptions

**Mercredi 24 et vendredi 26 mai
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

Samedi 27 mai de 9 h à 10 h 30

Vous pouvez acheter vos places de
braderie en mairie muni de votre pièce
d'identité et de votre justificatif de
domicile. Veuillez à bien vous coordonner
avec vos voisins concernant les places à
cheval sur deux habitations.

Vous êtes Leersoisois :

Inscriptions :

Samedi 27 mai de 10 h 30 à 12 h 30

**Mercredi 31 mai et jeudi 1^{er} juin
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

Vous pouvez réserver vos places en
mairie muni de votre pièce d'identité et
de votre justificatif de domicile.

Vous êtes non-Leersoisois :

**Inscriptions : Vendredi 2 et mardi 6
juin de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

Samedi 3 juin de 9 h à 12 h 30

Vous pouvez réserver vos places en
mairie muni de votre pièce d'identité.

SPECTACLE « Du Disco à aujourd'hui »

Samedi 17 Juin

20h30

Du Disco à aujourd'hui en passant par
les années 80, 90 et 2000.

Avec une intro très originale : en
tenue de cosmonaute pour chanter les
DAFT PUNK, nos chanteurs du futur
reviennent pour faire danser et chanter
le public dans une ambiance ultra-
festive !

Ambiance et bonne humeur assurées !
Chorégraphies, interactivité et
animation avec le public !

Durée : 1h30

Salle André Kerkhove,
rue de Wattrelos

**Entrée
gratuite**



Dimanche 18 Juin



9h > 16h
Journée des peintres dans la rue

En ville
9h > 10h Inscriptions
Au moulin, rue Hoche

9h15
Balade pédestre

Par Rando' Leers
Durée : 2 heures
Départ et retour : au moulin, rue Hoche

Ouvert à tous!

9h15
Jogging

Par Jog' Leers OS
Durée : 1 heure
Départ et retour : au moulin, rue Hoche

Ouvert à tous!

10h30 > 12h / 14h30 > 17h30
Visite du musée d'histoire locale Guy Haquette

Par Leers historique
49 rue du Maréchal Leclerc

Entrée libre

10h > 13h / 14h > 18h
Ouverture du moulin

Visites guidées
Rue Hoche

Entrée libre

10h > 18h
Exposition Tricot

Par l'association *De maille en maille*
Vente de petits cœurs en crochet et tricot
(1 cœur = 1 €50).

Les recettes seront reversées à l'association Comité d'Entraide Leersois. Venez nombreux!

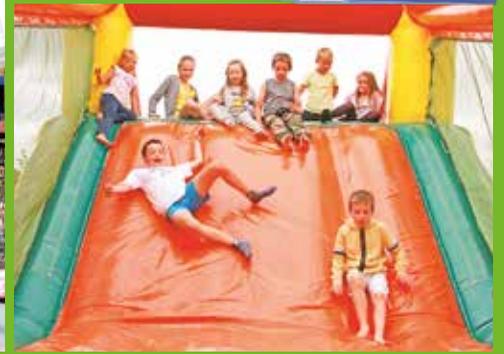


12h > 13h
Concert-apéritif

Par l'Harmonie municipale de Leers
Plaine du moulin, rue Hoche

10h > 18h
Animations pour enfants
Manège, trampoline, structures gonflables et animation 3D
Plaine du moulin, rue Hoche

Gratuit!



12h > 18h
Ventes de glaces et de produits de la ferme

Par la ferme de l'Horne
Plaine du moulin, rue Hoche

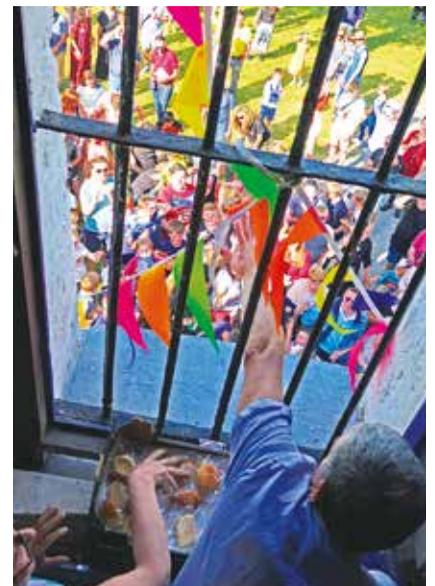


16h > 17h30
Concert de variété
Au moulin, rue Hoche

17h
Remise des prix aux peintres dans la rue
Au moulin, rue Hoche

10h > 18h
Buvette
Par les Acteurs solidaires (LAD, Association d'Entraide Scolaire Leersoise et Association des Familles)
Plaine du moulin, rue Hoche

13h > 16h
FIDEUÀ GÉANTE
+ Animation musicale
(Paëlla où les pâtes remplacent le riz)
Tarifs plat + dessert
Adultes : 10 € Enfants (- 8 ans) : 7 €
Plaine du moulin, rue Hoche
(en cas de pluie, repli à la salle André Kerkhove)
Vente de tickets en mairie, au service Animation (Tél. : 03 20 200 606).



Les travaux de la rue Pierre Catteau sont terminés

En décembre dernier, nous vous avons présenté le réaménagement du parking du Buisson avec ses zones de stationnement en dalles pré-engazonnées et son bassin d'infiltration enterré. La réfection de la route et l'élargissement du trottoir devaient être réalisés ultérieurement par la MEL ainsi que la végétalisation par la Ville. C'est aujourd'hui chose faite! Ces travaux ont démarré le 6 mars, en tenant compte des orientations communales :

Une sécurité renforcée

La demande avait été faite d'élargir le trottoir devant le restaurant « *Tendance et fraîcheur* » pour permettre le passage avec les enfants et les poussettes en toute sécurité. En complément du parking refait et agrandi, ceci constitue une vraie réponse aux problématiques des conduites à l'école.

Étant situé en entrée de ville avec un accès au canal, ce parking public est aussi un lieu de départ idéal pour les promeneurs.

Des plantations durables

Comme dans tous ses projets d'aménagement paysager, la Ville s'est fixée comme

objectif de végétaliser le parking pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui :

- Préférer les végétaux à faibles besoins en eau pour préserver les nappes phréatiques

- Préférer les fleurs mellifères pour sauvegarder la biodiversité et l'action des insectes pollinisateurs

« Environ 35% de ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes pollinisateurs »

- Préférer les espèces peu allergènes
« Aujourd'hui, 20 à 25% de la population française souffre d'allergies respiratoires dues aux pollens »

- Augmenter la part de plantes vivaces plus économiques et plus résistantes

- Augmenter l'usage de plantes couvre-sol
« Cette alternative écologique au gazon permet d'utiliser moins de ressources naturelles tout en gardant le sol frais »



Des radars pédagogiques pour réduire la vitesse

Afin d'améliorer la sécurité routière dans certaines zones à risques, la Ville s'est dotée de trois radars pédagogiques. À vocation préventive, ces outils enregistrent le nombre de passages, les horaires de trafic, la vitesse et indiquent aux automobilistes à quelle vitesse ils circulent.

Vous les avez sûrement remarqués en vous déplaçant dans la ville. L'un d'entre eux a été installé rue de Gibraltar droite, face au numéro 14. Du 27 février au 15 mars, des relevés y ont été effectués.

Sur les quinze jours, 23 974 passages de véhicules ont été enregistrés dans les deux sens de circulation. La vitesse moyenne enregistrée est de 38,6 km/h et seulement 8,8 % des véhicules roulent à une vitesse dépassant les 50 km/h. 667 véhicules ont franchi la barre des 70 km/h.

Afin que chacun puisse adapter ou réadapter sa conduite, les radars seront amenés à être positionnés dans différents quartiers de la commune.

La sécurité routière, c'est d'abord le comportement de chacun !

Avant de partir, pensez à l'opération Tranquillité vacances

Ce service gratuit, assuré par la police municipale, permet à toute personne s'absentant pour une certaine durée, de bénéficier d'une surveillance de son domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour bénéficier de l'opération *Tranquillité vacances*, nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville (<https://www.ville-leers.fr/tranquillite-publique>).

Un document papier est aussi disponible en mairie. Le service Affaires générales de la Ville transmettra votre demande directement à la police municipale de Hem.



Grâce au Conseil des Seniors, la Ville met en place un Repair café intergénérationnel plus vite que prévu

Actif depuis la fin d'année 2022, le nouveau Conseil des Seniors n'a pas chômé. Son projet ? Développer un Repair Café régulier à destination de tous les Leersois : le Rep'Leers Café

Un Repair Café, (de l'anglais to repair : « réparer ») c'est un rendez-vous mensuel convivial où chacun peut apporter ses objets cassés ou en panne afin d'apprendre à les réparer, aidé par des bénévoles.

Réparer ses objets est une démarche économique, écologique, mais c'est aussi une question de bon sens : parmi les objets que nous jetons, beaucoup ne demandent en fait qu'une réparation basique pour être à nouveau parfaitement utilisables. Le rôle du Repair Café est de mettre à disposition des participants les compétences ainsi que les outils nécessaires à la remise en état de leurs objets.

Pour mettre sur pied leur projet, les Conseillers seniors se sont inspirés de ce qui existe déjà dans d'autres villes voisines, comme à Toufflers, et souhaitent mettre l'accent sur la dimension intergénérationnelle en impliquant les jeunes. Une vision que partage Bernard Costeur, Conseiller

municipal et bricoleur dans l'âme, qui porte également ce projet. L'objectif est que le Repair Café puisse devenir un véritable lieu de transmission de savoirs et de compétences, dans un esprit de partage, et qui puisse - qui sait ? - susciter des vocations chez les plus jeunes.

Vous aimeriez venir réparer vos objets ?

Rep'Leers Café

Samedi 10 Juin de 9h à 12h

à la Maison des Jeunes

parking de la salle Alphonse Daudet,
rue Roger Salengro

Pour vous inscrire et savoir le type d'objet que vous pouvez apporter, écrivez-nous à contact@ville-leers.fr ou par téléphone au 03 20 20 06 00.

Le Rep'Leers Café recherche ses bénévoles !

- Vous savez bricoler et réparer toutes sortes d'objets, jouets, etc ?
- Vous savez entretenir et réparer du matériel électronique et/ou informatique ?
- Vous savez coudre et réaliser des petites réparations de vêtements ?
- Vous savez réparer et entretenir les vélos ?
- Vous souhaitez nous aider à faire vivre cette initiative ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles du Rep'Leers Café ! Contactez-nous dès à présent pour plus d'informations.

Rep'Leers Café



Les ateliers de la résidence Les Quatre Vents sont ouverts à tous les seniors

Depuis plus d'un an, la résidence autonomie Les quatre Vents a mis en place des ateliers en faveur des résidents. Dans une ambiance conviviale, ces ateliers sont désormais ouverts aux extérieurs.

Les activités proposées visent à préserver l'autonomie et le capital-santé, les capacités cognitives et motrices des personnes, à aiguïser leur curiosité et conserver les relations avec l'extérieur. Au fil des saisons, des thèmes variés seront abordés : activités ma-



Le 17 avril, plusieurs aînés se sont retrouvés pour fabriquer des éponges au crochet lors d'une séance animée par Stéphanie Lauras du Mouton pailleté.

nuelles, créatives, ludiques, culturelles, intellectuelles ou de bien-être. Les ateliers sont animés par divers intervenants extérieurs.

Les prochains rendez-vous :

- Vendredi 12 mai : atelier « Créadiaz mémo » (stimulation cerveau et corps)
- Lundi 15 mai : atelier « Réflexologie plantaire »
- Lundi 22 mai : réalisation d'une carte brodée
- Vendredi 26 mai : atelier « Créadiaz mémo »
- Vendredi 2 juin : atelier « Créadiaz mémo »
- Vendredi 16 juin : atelier « Créadiaz mémo »
- Lundi 19 juin : atelier « Réflexologie plantaire »
- Vendredi 30 juin : atelier « Créadiaz mémo »
- Vendredi 7 juillet : atelier « Créadiaz mémo »

Tous ces rendez-vous commencent à 15 h.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous auprès de la résidence au 03 20 75 13 90.

Le CCAS au service des seniors

Depuis plus d'un an, le Centre Communal d'Action Sociale renforce sa politique en direction des aînés. En plus de la gestion des deux structures d'hébergement que sont l'ÉHPAD Les Cygnes et la résidence autonomie Les quatre vents, il développe une série de services en faveur du maintien à domicile, mais également des actions visant à rompre l'isolement pour les personnes les plus éloignées de la vie sociale.

Le maintien à domicile

Vivre à son domicile, c'est le souhait de la majorité des seniors mais avec l'avancée en âge et parfois l'apparition d'un handicap ou la perte d'autonomie, il est souvent nécessaire de se faire aider pour traverser cette nouvelle étape dans les meilleures conditions possibles. Les agents du CCAS sont des interlocuteurs privilégiés, ils sont là pour accueillir, informer et orienter les personnes âgées ou leur famille vers les partenaires et dispositifs existants, de manière à permettre au public senior de rester au domicile le plus longtemps possible de manière décente.

Pour prendre rendez-vous afin que votre situation soit évaluée, appelez au 03 20 20 06 05

Une veille préventive

Une fois par mois, un agent du CCAS appelle les seniors les plus isolés, en perte d'autonomie pour s'assurer que tout va bien pour eux. Cela peut donner suite à des visites à domicile si besoin.

En plus de ce dispositif, le CCAS continue de proposer des services spécifiques telles que :

- Service de restauration à la résidence *Les quatre vents* accessible aux non-résidents
- Portage de repas à domicile
- Téléassistance
- Plan Canicule

Pour toutes informations, contacter le CCAS.



Les membres du Conseil des seniors fraîchement installés se font le relais entre nos aînés et le CCAS.



Plan Canicule 2023

Comme chaque été, une attention particulière sera apportée aux personnes les plus fragiles vivant à leur domicile. En cas de canicule, la Ville de Leers met en place un système de veille auprès des personnes inscrites au **registre des personnes vulnérables** (voir page 15).

En période caniculaire, vous serez appelés, en toute confidentialité, par des agents de la Ville qui se chargeront de vous prodiguer des conseils élémentaires. En cas de non réponse, les personnes à contacter en cas d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus pour s'assurer que tout va bien.



Rappel des mesures à prendre pour prévenir les risques liés à la chaleur

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Évitez les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer ou appelez le numéro national 0800 06 66 66 pour toute demande d'informations.

Une épicerie solidaire à Leers tous les mardis

La Ville de Leers s'est associée avec l'AIFE*, une structure d'insertion par l'activité économique, pour lancer sur la commune la présence d'une épicerie solidaire mobile. Le commerce ambulante stationne chaque mardi sur le parking du stade.



C'était l'un des souhaits du Centre Communal d'Action Sociale, le développement de ce projet a pour finalité de permettre aux habitants de la ville rencontrant des difficultés financières de se nourrir correctement en achetant librement, et à prix réduit, des produits alimentaires d'hygiène et d'entretien. Commerce

de proximité classique, l'épicerie est aussi un espace d'accueil, de convivialité et d'échanges, privilégiant la qualité des rapports humains. Elle accompagne et participe à l'insertion durable des publics fragilisés dans l'objectif de les aider à sortir de la précarité et à retrouver plus d'autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

L'accès à ce nouveau service est étudié sur place par la responsable de l'AIFE. Les Leersois concernés doivent se présenter avec une pièce d'identité et leur avis d'imposition ou de non-imposition. L'ouverture de droit est faite pour une durée d'un an (cotisation annuelle : 5 €).

Nouveau ! Les Chèques d'Accompagnement Personnalisé

Dans le même temps, les bons alimentaires octroyés par le CCAS aux bénéficiaires sont remplacés par des « Chèques d'Accompagnement personnalisés ».

À l'image d'un chèque restaurant classique, le Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) est moins stigmatisant, il permet de régler des achats de première nécessité, essentiels à la vie quotidienne auprès de nombreux commerçants.

*AIFE : Association Initiative Formation Emploi

Un nouveau Forum des métiers de la sécurité et de la défense à Leers

En 2017, une première édition accueillie à Leers avait remporté un vif succès. En partenariat avec la Mission Locale de Wattrelos-Leers, la Ville a décidé d'organiser une nouvelle fois ce forum dédié aux métiers de la Défense Nationale et de la sécurité publique et privée. Rendez-vous le 7 juin prochain.

De nombreux professionnels tels que l'armée de terre, la marine nationale, l'armée de l'air, la gendarmerie nationale, la police nationale, les douanes, l'Institut Français de la Sécurité Aérienne, des organismes de formation CREFO, CAMAS, ADAPECO, le GRETA et l'ÉPIDE... et bien d'autres vous recevront sur les différents stands installés à la salle municipale du Centre. Des sociétés de sécurité et de sûreté privée seront également sur place pour vous présenter les métiers qu'elles proposent. La journée sera également ponctuée par des démonstrations et animations.



La défense et la sécurité sont des domaines qui recrutent dans de nombreux métiers, des profils et des postes variés. Ce forum, qui est avant tout un temps d'échanges, est un excellent moyen de s'informer sur toutes les professions existantes, les filières de

formations et les postes à pourvoir... N'hésitez pas à venir vous renseigner...

Mercredi 7 juin
Salle municipale du centre
De 9 h à 16 h

Une famille Ukrainienne hébergée à Leers

Depuis début mars, la Ville de Leers héberge quatre membres d'une même famille ukrainienne dans l'un des deux logements d'urgence que la commune a mis à disposition de la Préfecture pour l'accueil de réfugiés.

Les deux sœurs et le fils de l'une d'entre elles, ainsi que leur maman, ont fui l'Ukraine il y a tout juste un an alors que les combats faisaient rage dans leur pays et que l'armée russe occupait la ville où elles ont grandi, Irpin, située à 30 km au nord-ouest de Kiev.

L'armée russe s'en était emparée fin février 2022, avant de l'évacuer quatre semaines plus tard. Un mois de bombardements aveugles et de massacres a dévasté cette petite ville de banlieue qui était, avant la guerre, un refuge pour les touristes étrangers et très prisée par les habitants de Kiev. Ces derniers venaient profiter des bords de ses rivières et de ses espaces verts.

Dès leur arrivée, Antonina, son fils Kiril, 8 ans, et sa sœur Kseniia ont été accueillis au sein d'une famille à Armentières. Une famille qu'Antonina connaissait déjà pour y avoir passé plusieurs étés lorsqu'elle était plus jeune, dans le cadre de l'action *Les enfants de Tchernobyl*. Leur Maman, Natalia, a quant à elle été hébergée en Belgique.



À la demande de la Croix Rouge, l'attribution du logement leersois a permis à tous les membres de cette famille d'être enfin réunis. Antonina, 33 ans, est l'aînée, elle parle le français. « *J'ai laissé en Ukraine mon mari, mon père et mon frère* » explique-t-elle. « *Mais nous retournerons dans notre pays lorsque le conflit aura pris fin* ». En attendant, elle poursuit l'apprentissage de notre langue et agit comme bénévole auprès de l'association *Lille aide l'Ukraine* à laquelle elle apporte ses compétences de psychologue, le métier qu'elle exerçait en Ukraine. Kseniia étudie le français en ligne et Kiril est scolarisé à l'école Blin-Péri. Quant à la maman, elle soutient ses filles et son petit-fils. « *Le français est trop difficile pour moi* » déclare-t-elle.

Voyage des personnes à mobilité réduite

Pensez à vous inscrire!

Cette année, le voyage offert aux personnes à mobilité réduite aura lieu le **10 juin** au parc animalier *Pairi Daiza*, en Belgique. La date limite d'inscription est fixée au **20 mai**.

Si vous êtes Leersois, en situation de handicap et que vous avez moins de moins de 60 ans, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS.



Registre des personnes vulnérables



Pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence, le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable. C'est pourquoi, le CCAS de la Ville cherche à répertorier l'ensemble des personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Il est utilisé pour aider les personnes vulnérables en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...) mais aussi tout le reste de l'année, le CCAS contactant régulièrement les personnes isolées pour s'assurer de leur bien-être.

Comment s'inscrire sur ce registre ?

L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire. Si vous êtes une personne âgée, handicapée ou isolée, ou connaissez une personne dans cette situation, un proche...

Pour contacter le CCAS :

Tél. : 03 20 200 605 - Mail : CCAS@ccas-leers.fr

Focus sur les actions pour une ville plus durable

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Leers a établi un plan d'actions 2023 qui s'articule autour de cinq grands axes : mobilité, alimentation, énergie, déchets, biodiversité. En voici quelques mesures phares.

Mobilité



En France, la mobilité représente un tiers des émissions de gaz à effet de serre, dont les trois quarts sont liés aux véhicules motorisés individuels (voiture). À Leers, où la voiture individuelle est le mode de transport dominant, il est important de réfléchir aux moyens de réinventer nos manières de nous déplacer !

■ Mise en place d'une réflexion citoyenne sur la mobilité durable

Il s'agit de créer à Leers une dynamique de transition dans le domaine de la mobilité, en impliquant les habitants et en prenant en compte toutes les alternatives à la voiture individuelle : transports en commun, covoiturage, marche à pied, vélo, trottinette... N'hésitez pas à participer à la réflexion (cf. agenda ci-contre) !

■ Aide à l'achat d'accessoires pour vélos à destination des habitants

Cette aide concerne l'achat d'équipements tels que des antivols, casques, sacoches, siège enfant, dispositifs de sécurité ou d'éclairage... Son montant s'élève à 50 % du prix d'achat TTC des accessoires, dans la limite de 50 € maximum par foyer.

Vous souhaitez plus d'informations au sujet d'une de ces mesures ? Écrivez-nous à contact@ville-leers.fr, ou par téléphone au 03 20 20 06 00

Et aussi :

- Ateliers d'aide à la réparation de vélo
- Participation au challenge *Mai à vélo*
- Développement de la mobilité cyclable auprès des agents de mairie
- Électrification de la flotte de véhicules de la Ville.

Alimentation



L'alimentation représente plus d'un quart de nos émissions de gaz à effet de serre, un chiffre souvent sous-estimé ! Le premier facteur d'émissions de gaz à effet de serre dans l'alimentation n'est pas le transport ou l'emballage des aliments, mais bien le type d'aliment et les méthodes de production. Modérer notre consommation de produits issus de l'élevage des ruminants (boeuf, agneau, mouton, veau...), et veiller à la qualité environnementale des aliments que nous consommons est donc un moyen efficace pour agir !

■ Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'éducation à l'alimentation en restauration scolaire

La cuisine centrale de Leers est engagée dans une alimentation de qualité, avec un repas végétarien par semaine et le choix d'aliments bio et locaux, ainsi que dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (voir p. 6). En parallèle, la Ville souhaite engager, en lien avec les écoles et les familles, un travail de sensibilisation à l'alimentation saine et durable, d'éducation au goût, et de découverte des légumes et aliments riches en protéines végétales.

Et aussi :

- Développement des propositions végétariennes sur les événements mairie
- Participation au défi DÉCLICS Alimentation de la MEL
- Développement d'ateliers et d'animations sur l'alimentation durable

Énergie



La gestion des bâtiments représente un levier d'action important, puisqu'elle représente 44 % de l'énergie consommée en France (le plus gros pôle de consommation étant le chauffage). Le but est d'encourager la sobriété (n'utiliser que ce dont on a réellement besoin), et privilégier l'efficacité en optant pour des équipements qui, à service égal, consomment moins d'énergie.

■ Rénovation énergétique des bâtiments

Travaux prévus pour le groupe scolaire du Buisson (remplacement des installations de chauffage) et l'ancienne partie de l'Hôtel de Ville (démarrage du remplacement des installations chauffage et renfort d'isolation).

■ Remplacement des éclairages énergivores

Poursuite de l'installation d'éclairages LED dans les bâtiments (mairie, groupes scolaires du Buisson et du Centre), suite du programme de rénovation du parc d'éclairage public, passage en LED de l'éclairage du terrain synthétique du complexe sportif.

Et aussi :

- Participation au défi DÉCLICS Eau-Énergie de la MEL
- Permanence d'un conseiller info Énergie France Rénov' (1^{er} mercredi de chaque mois)

Déchets



Les déchets sont la partie la plus immédiatement visible de la pression que l'homme exerce sur les écosystèmes. Ils soulèvent des questions sanitaires et environnementales, mais aussi économiques. Au-delà des réflexions sur le réemploi et la valorisation des déchets, on considère aujourd'hui que le meilleur déchet est celui que l'on arrive à ne pas produire, en transformant nos habitudes de consommation.

■ Opérations de ramassage citoyen une fois par trimestre

Ces actions impliquent les habitants soucieux de préserver leur cadre de vie et permettent de sensibiliser les plus jeunes à la responsabilité commune que nous avons de prendre soin de notre environnement.

■ Développement de l'approche Zéro Déchet pour les événements mairie

Et aussi :

- Ateliers Zéro Déchet à destination des habitants
- Mise en place d'un Repair Café intergénérationnel avec le Conseil des Seniors (voir p. 12)

Biodiversité / Nature en ville



Les scientifiques font aujourd'hui le constat alarmant d'un effondrement de la biodiversité et des populations d'oiseaux et d'insectes qui ont été divisées par 3 en trente ans, du fait de la destruction de leurs habitats. Même pour les humains, le besoin de nature en ville se fait de plus en plus ressentir. La végétalisation permet d'améliorer le cadre de vie et de lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur l'été.

■ Adoption d'une Ligne d'Engagement Environnementale Raisonnée et Spécifique pour la gestion des espaces verts

Des mesures pour préserver la biodiversité et la ressource en eau : augmenter la part de plantes vivaces, en privilégiant les espèces mellifères et peu gourmandes en eau, utiliser des plantes couvre-sol et du mulch pour éviter l'évaporation, établir des zones de prairie fleurie et de fauche tardive qui sont des refuges pour la biodiversité...

■ Facilitation de l'infiltration des eaux de pluie dans les projets d'aménagement

Système d'infiltration en place sur les parkings Buisson et Beltrame grâce à une noue (fossé peu profond végétalisé) qui permet d'éviter le ruissellement et de diriger l'eau vers les nappes phréatiques.

Et aussi :

- Pergolas végétalisées au Centre Petite Enfance afin d'éviter le recours à une climatisation
- Actions de plantation et de sensibilisation faune-flore avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature

L'agenda Développement Durable Mai à Juillet 2023

Challenge Mai à vélo

Un mois pour effectuer ses trajets du quotidien à vélo
du 1^{er} au 31 Mai
(inscrivez-vous dans l'équipe de Leers)



Permanence France Rénov'

Des conseils pour rénover votre logement et économiser l'énergie
Mercredis 3 Mai, 7 Juin et 5 Juillet
(sur rendez-vous)
Hôtel de Ville, rue de Lys

Balade botanique

À la découverte des arbres et des plantes (avec Émilie Afonso, praticienne en herboristerie)
Dimanche 21 Mai - 10h-11h30
Parc de la Butte, rue de Wattrelos

Atelier Zéro Déchets

Fabriquez des produits plus naturels et respectueux de la planète (avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature)
Mardi 30 Mai - 18h-20h
Salle Lameyse, rue Victor Hugo

Rep'Leers Café

Venez réparer vos objets avec l'aide de réparateurs bénévoles
Samedi 10 Juin - 9h-12h
Maison des Jeunes, rue Salengro

Exposition sur l'Eau

Découvrez l'intégralité du cycle de l'eau au travers d'une exposition interactive
Mercredi 14 et Samedi 17 Juin
Durée : 1h30 (sur réservation)
Salle du Centre, rue Jean Jaurès

Ramassage Citoyen

Rejoignez les habitants engagés pour préserver l'environnement et le cadre de vie
Dimanche 25 Juin - 9h30-12h
(inscrivez-vous pour connaître les parcours)

Atelier réparation de Vélo

Apprenez à réviser et réparer votre vélo grâce aux conseils du Busabiclou
Samedi 1^{er} Juillet - 14h30-18h
Moulin, rue Hoche

La participation est gratuite et se fait sur inscription :

- ◆ par mail à contact@ville-leers.fr
- ◆ par téléphone au 03 20 20 06 00

GLAM

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage

La citation complète de Boileau commence en fait par : « Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois... », en remettant les tarifs à l'ouvrage j'avais conscience de nous exposer à de belles critiques, de voir d'aucuns fanfaronner de leur victoire en exagérant leur influence.

Je l'ai accepté car ce qui me guide c'est l'intérêt des Leersois, d'essayer de faire le mieux possible, en toute responsabilité, en toute conscience. Et même si les tarifs votés en décembre avaient leur justification (pour rappel 54 % des familles n'étaient pas impactées et tarifs non revus depuis 2015 et 2017), on ne peut gouverner sans un niveau d'acceptabilité et de compréhension minimum de l'ensemble des citoyens.

Enfin, je tiens à préciser que ces propositions de tarifs induisent une diminution des recettes prévisionnelles de l'ordre de 50 000 € alors que nous continuons à subir l'inflation.

Vous noterez, dans ce magazine, en pages Budget, les efforts qui se concrétisent enfin en termes de déploiement de la vidéo-protection, la période Covid et le besoin de s'intégrer au marché MEL (accessible depuis le début de cette année) nous avaient ralenti jusqu'à présent.

L'action sociale, la vie locale sous toutes ses formes, la sobriété énergétique et le maintien permanent de l'état satisfaisant de notre patrimoine étant toujours en bonne place dans nos équilibres de dépenses et, bien sûr, nos projets d'Espace Culturel et de déplacement de l'espace sportif Motte-Bossut restent les sujets forts de nos investissements à venir, toujours dans l'application de notre programme de campagne de 2020.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Chronique d'un désastre annoncé

Gérer c'est prévoir mais c'est aussi éviter de détruire le service public!

Vous avez sûrement entendu parler des tarifs imposés unilatéralement par le maire fin 2022. Le maire cherchait 700 000 € pour ses investissements très décriés (espace culturel, reconstruction des salles de sports Motte-Bossut).

Nous avons tiré la sonnette d'alarme dès le 8 décembre.

Après 4 mois de conflit, 5 articles de presse, 3 manifestations, 1 reportage TV, 50 rendez-vous de familles, un recours du collectif de 300 parents (que nous avons accompagné), la désertion des plus gros contributeurs impactant l'équilibre financier (un comble!), ajoutons une majorité qui commence à grincer des dents, le maire a fini par perdre la main.

Désavoué par sa propre majorité, il a demandé aux élus de la commission « l'enfant dans la ville » de plancher sur les tarifs de restauration puis de garderie. Les 3 groupes politiques d'élus se sont retrouvés sur des tarifs similaires même si Vivre à Leers avait une solution progressive en échelonnant les augmentations sur 2 ans (non retenue).

Finalement, les recettes seront les mêmes qu'en 2022 (si tout le monde revient!). Tout ça pour ça!

Nous sommes dubitatifs sur la capacité du maire à comprendre les besoins de sa population et surtout à faire les bons choix pour notre commune, que cela soit sur le fonctionnement comme sur l'investissement. Nous restons mobilisés sur les autres tarifs qui restent très élevés.

Nous pensons aussi à nos aînés pour qui l'unique banquet est sacrifié sur l'autel de la « sobriété » (ou des investissements), il y a tant à innover sur ce sujet pour recréer du lien.

En février, les minorités n'avaient pas de tribune!? Le planning annuel des parutions reçu dans les spams en décembre, pourquoi ne pas contacter les élus minoritaires pour les relancer?! On se demande bien pourquoi?

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivreaeleers.fr
https://www.vivreaeleers.fr/

VITALISER LEERS

Choisir c'est renoncer

Dès septembre Vitaliser Leers a attiré l'attention de la majorité GLAM sur les conséquences de l'inflation galopante sur les énergies et l'alimentation. Pour nous, cela signifiait se pencher collectivement sur les priorités pour maintenir les équilibres.

Lors du CM du 6/10 M. le Maire nous indiquait que Leers conclurait l'année sans encombre. Conclure 2023 oui ; mais il masquait alors la facture pour 2024 !

Elle fut unilatéralement présentée en décembre pour les tarifs périscolaires. Le budget 2024 précisait la suite en mars. Des coupes sur les fêtes et animations ; des contraintes pour les déplacements des scolaires et des personnes âgées ; une baisse du budget de fonctionnement général du CCAS... Presqu'aucun secteur n'est épargné.

« La rigueur s'impose » nous indique-t-on. Leers n'a pas le choix !

Elle n'a pas le choix du contexte non. Mais sa bonne situation financière (endettement nul à l'heure d'écrire ces lignes) lui laisse plusieurs options. En 2022, elle augmentait de 35% sa trésorerie. En 2023, le GLAM prévoit de basculer 1,74 millions € pour financer les constructions. Pourquoi ce bas de laine à force d'économies sur la vie quotidienne ?

Pour la création de l'Espace culturel. Ses 4 millions € prévus en 2024 représentent près de 70% de l'investissement. On est loin, très loin, des 30 000€ supplémentaires pour l'inflation sur l'alimentation. Ce n'est pas la crise qui force aux économies. C'est le choix de maintenir une trajectoire en tempête annoncée. C'est de privilégier un projet au détriment du reste.

Qu'est-ce qu'une gestion responsable sinon s'adapter à un contexte exceptionnel pour préserver l'essentiel ?

J'en reviens à nos prévisions de l'automne : le contexte imposera des choix. Ils sont là. Leers a la chance de pouvoir en faire. Pour Vitaliser Leers c'est clair. Il faut prendre la mesure de ce que nous traversons. Reconsidérons le projet d'Espace culturel en l'état pour préserver l'essentiel et répondre aux besoins quotidiens des Leersois.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Décembre 2022

Ils nous ont quittés

Claude Fermont, le jeudi 29

Février 2023

Ils ont souri à la vie

Iliana Papin, le vendredi 10

Ils nous ont quittés

Roselyne Farkas, le samedi 11

Bruno Deboodt, le dimanche 12

Suzanne Montagne veuve Pattyn,
le jeudi 16

Christian Vermeulen, le jeudi 16

Aïcha Houach veuve Ben Aïssa,
le vendredi 17

Paulette Delbecque épouse Loosvelt,
le vendredi 17

Yves Desmet, le samedi 25

Cathy Vandembulcke, le dimanche 26

Mars 2023

Ils se sont unis

Maurice Beringuer et Nicole Vanmarcke,
le samedi 4

Ils nous ont quittés

Simone Trenteseaux veuve Vandaele,
le jeudi 2

Hannelore Kricke veuve Viard,
le samedi 18

Stéphane Vaneeno, le mardi 28

Thérèse Caby épouse Dubois,
le vendredi 31

Avril 2023

Ils ont souri à la vie

Abby Bayart, le lundi 10

Ils se sont unis

Éric Salbot et Édith Casiez, le samedi 1^{er}

Ils nous ont quittés

Albertine Milot veuve Roeland,
le samedi 8

Brigitte Maes veuve Vandystadt,
le lundi 10

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTACT
Police municipale
intercommunale



38, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



Inscriptions du 9 mai au 17 juin

**Bulletin d'inscription disponible
en mairie ou sur www.ville-leers.fr**

PARTICIPATION GRATUITE

Infos au service Animation au 0320 200 606

Quêtes autorisées sur la voie publique de mai à juin 2023 :

- Du samedi 6 au dimanche 14 mai
Fondation pour la recherche sur Alzheimer
- Du samedi 3 au samedi 10 juin
Association Cent pour Sang la Vie
- Du lundi 15 au dimanche 21 mai
Le refuge
- Du samedi 3 au dimanche 11 juin
La Croix Rouge Française
- Samedi 3 et dimanche 4 juin
Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- Du jeudi 1^{er} au vendredi 30 juin
Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
- Du lundi 29 mai au dimanche 11 juin
Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV)
- Du samedi 10 au dimanche 18 juin
Terre solidaire

Mai



Samedi 13 mai ▶ 20h30

Concert de Poche
Vassilina Serafimova
Salle André Kerkhove



© 2023 Vassilina Serafimova

Tarifs : 5 € / Pass'Culture 4 € / -14 ans : gratuit
Réservation sur le site des Concerts de Poche
ou par téléphone au 06 76 61 83 91



© Patrick Lerebvre

Mardi 16 mai ▶ 19h30
Conférence audiovisuelle
Vietnam, le Pays du Dragon
Salle Edgar Deffrenne
Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

l'Agenda De Mai à Juillet 2023

Juin



Samedi 3 juin ▶ De 10h à 13h
Portes ouvertes
de l'École de musique
Cour de l'École de musique

Mercredi 7 juin ▶ De 9h à 16h

Forum des métiers
de la défense et de la sécurité
Salle du Centre

Samedi 17 et dimanche 18 juin
Fêtes du Moulin
Programme complet dans
l'encart central du magazine



Juillet

Samedi 1^{er} juillet
Concert des Belles sorties d'été
Cumbia Ya! Ambiance latino
Plaine du Moulin



Samedi 1^{er} juillet
Journée de la Jeunesse
Complexe sportif Alphonse Daudet,
rue Roger Salengro

Jedi 13 juillet
Spectacle pyrotechnique
Animations et restauration ▶ 19h
Feu d'artifice ▶ 23h
Complexe sportif, rue Pasteur

